

Musulmans, pourquoi ne pas enterrer Merah en terre infidèle, dos tourné vers La Mecque, le privant ainsi du paradis d'Allah ?

Les pouvoirs ont appris depuis longtemps qu'une tombe peut devenir un lieu de pèlerinage, transformer un dictateur en héros ou un terroriste en martyr, en faire une idole, un modèle pour de nouveaux assassins, et qu'il est préférable de faire disparaître le corps. C'est sans doute la raison pour laquelle on n'a pas retrouvé de traces d'Adolf Hitler. Ainsi la dépouille d'Oussama Ben Laden a-t-elle été jetée en mer. Ainsi Mouammar Kadhafi a-t-il été inhumé en un lieu tenu secret.

J'imagine que la question se pose actuellement pour le djihâdiste Mohammed Merah, dont le père réclame le corps en Algérie : l'inhumer en terre d'islam selon le rite musulman, tête tournée sur le côté en direction de La Mecque afin qu'il puisse accéder au paradis d'Allah, équivaldrait en quelque sorte à une reconnaissance, presque un hommage, en tous cas à faire vraisemblablement de ce tueur d'enfants innocents un martyr, un chahid, qui serait exploité par les djihâdistes d'Al Qaïda ou d'Aqmi pour endoctriner de futurs kamikazes afin d'aller tuer d'autres infidèles et d'autres mécréants.

Par contre on peut se dire que l'inhumation de cet ignoble assassin en terre infidèle dans la fosse commune d'un cimetière anonyme, tournant la tête et le dos à La Mecque afin de lui interdire tout accès au paradis auquel il aspirait, mais au contraire à le conduire pour l'éternité vers le feu de l'enfer, voilà qui serait sans doute de nature à dissuader

bien des futurs djihâdistes de courir le même risque.

Ce serait une façon pacifique de passer le message aux islamistes terroristes potentiels : c'est Satan qui vous attend si vous passez à l'acte !

Toutefois la tolérance laïque à la française répugne à s'immiscer dans des affaires religieuses et préfère laisser aux religions le soin de traiter ces questions sensibles. Aussi, puisque l'ensemble de la communauté musulmane condamne de tels actes contraires à l'islam, religion d'amour et de paix, et affirme qu'un assassin de cette espèce n'est pas un vrai musulman, n'est-ce pas à cette communauté, n'est-ce pas aux musulmans eux-mêmes, de proclamer que cet individu a gravement offensé l'islam, et que par conséquent il ne peut avoir droit aux rites funéraires islamiques ?

Jean Ducluzeau